

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-479/SG/ESJ portant mise à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse de deux instituteurs et d'un attaché d'administration centrale .

n° 73-479/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

19 mars 1973

Numéro JO

n° 7 du 10/04/1973

Date du numéro

10 avril 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Eyrard Marc, instituteur du département de PEure, 1er échelon, M. Cartereau Christian, instituteur du département de la Sarthe, 1er échelon, M. David Jean Noël, attaché d'administration centrale, 2° classe, 3° échelon, libérés de leurs obligations du service national le 1er janvier 1973, en cours de détachement, sont, pour compter de cette même date, mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement des Sport et de la Jeunesse pour servir à la Direction de l'Enseignement.